



Commission scolaire des
Rives-du-Saguenay

PRÉSENTATION DES QUATRE CANDIDATS À LA PRÉSIDENTE*



M. Louis Aubin

Chers électeurs, chères électrices,

Je vous donne rendez-vous les 30 avril (vote par anticipation) et le 7 mai prochain. Aura lieu l'élection scolaire partielle. Je m'y présente à la présidence.

Je veux contribuer à offrir aux élèves et aux enseignants un environnement favorable et stimulant pour leur permettre d'avoir les meilleures conditions possible à la pleine réussite de leurs actions et résultats.

J'ai passé 11 années au sein du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Saguenay avec comme réalisations les fusions des trois Chambres de Commerce du territoire de Saguenay (La Baie, Jonquière et Chicoutimi) qui permettent d'unifier pour mieux servir les membres et penser à demain et non au passé; Membre du CA de la Fondation pour l'enfance et la jeunesse; Membre du CA et du conseil d'établissement du Centre Jeunesse Saguenay Lac St-Jean; Membre du CA de Golf Québec à titre de président des associations régionales.

Ces expériences révèlent les raisons de ma démarche vers la présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay:

- *Assurer une saine gestion des fonds publics;*
- *Assurer la qualité des services éducatifs;*
- *Assurer un partage équitable des ressources afin que tous les élèves puissent compter sur l'égalité des chances;*
- *Être au fait des préoccupations et des améliorations à apporter à mon milieu;*
- *Voir au bon fonctionnement des établissements;*
- *Créer des liens avec des partenaires;*
- *S'assurer que la population soit bien informée des enjeux scolaires et représenter ses demandes;*
- *Offrir une précieuse assistance au personnel en place;*
- *Et surtout, apporter un souffle nouveau au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay: énergie, stabilité, jeunesse!*

Le milieu de l'éducation est l'élément le plus puissant pour qu'on puisse changer le monde.

Les 30 avril et 7 mai prochain...Louis Aubin

Merci!



M. Christian Joncas

Bonjour,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je brigue la présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Selon moi, les commissions scolaires ont encore leur raison d'être et ces structures doivent demeurer. Ma priorité sera de servir les intérêts des élèves. Je considère l'éducation comme une priorité. Je collaboré avec les parents, la direction des écoles, la direction de la commission scolaire, les professeurs et avec le conseil des commissaires.

Je suis à l'emploi de l'entreprise Blackburn Service Inventaires depuis une trentaine d'années et directeur général de la compagnie depuis neuf ans. J'ai 55 ans et je suis père de famille. Je me suis longtemps impliqué au sein du conseil d'établissement de l'école Vanier de mes filles. J'ai également agi comme président du comité de parents des Rives-du-Saguenay en 1999.

Je crois en l'importance de l'activité physique. J'ai déposé mon bulletin de candidature samedi le 1er avril à la course. Je suis parti de l'école Vanier, à Chicoutimi-Nord, et je me suis rendu jusqu'à l'école L'Odysée-Lafontaine,

en passant par Charles-Gravel, le centre administratif de la Commission scolaire, l'école Antoine de Saint-Exupéry et le centre de formation professionnelle L'Oasis.

« Mon souhait le plus cher est que tous ces gens qui courront, et particulièrement les jeunes, réaliseront à quel point on se sent bien quand on est en bonne forme physique. Et lorsqu'on est bien dans sa peau, on persévère à l'école... comme dans la vie. » -Frédéric Plante RDS

"À l'éducation, ça marche avec Christian Joncas" Je vote le 7 mai !

Merci.



M. Raymond-Marie Mallette

Depuis deux ans et demi, j'occupe la fonction de commissaire à la commission scolaire des rives du Saguenay. Je suis les yeux de la population qui, par vote, m'ont donné le mandat de les représenter à l'ensemble des commissaires, de veiller à leurs intérêts et de veiller à la réussite éducative de nos élèves.

Différents mandats m'ont été confiés par le président dont, la présidence des services éducatifs jeunes et adultes, président des ressources humaines jusqu'au jour de ma démission et président du transport scolaire, comité exécutif et représentant sur le conseil d'administration de Carrefour Environnement Saguenay.

Pourquoi suis-je la personne que vous devez choisir pour le poste de président de la Commission Scolaire ? Pour mes 16 années d'expériences au deuxième cycle du primaire, de 18 années au premier, deuxième et troisième cycle du secondaire et de même que plusieurs années au niveau parascolaire afin d'aider les élèves à approfondir leurs habiletés académiques, culturelles et sociales. Pour terminer j'ai participé à des comités de sélections pour un total de 195 jours.

Ce qui fait de moi un homme : Honnête, transparent, dynamique, créateur de projets et passionné.



Mme Liz S. Gagné

Passionnée d'éducation, c'est avec respect que je soumets ma candidature à la présidence de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

À la suite du départ de M. Antonin Simard, j'ai décidé de vous offrir mon expérience, ma rigueur, ma disponibilité, ma transparence et ma motivation pour continuer à relever le défi de l'éducation avec le conseil des commissaires.

J'ai toujours eu à cœur la réussite des jeunes. Ensemble, nous allons leur offrir un milieu de vie stimulant. Ayant toujours soutenu et défendu le système public de l'éducation, je crois à l'égalité des chances pour tous sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire. L'école doit être au cœur de la réussite dans un milieu de vie harmonieux, sécuritaire et épanouissant.

Redonnons à l'école publique la place prioritaire qu'elle doit occuper dans notre société. Le développement et l'épanouissement des jeunes et adultes reposent sur tous les intervenants de l'école. Nous devons valoriser et promouvoir la formation professionnelle avec nos particularités régionales. Donnons à tout le personnel les outils nécessaires pour remplir leur mission. Prenons le chemin de la réussite ensemble.

Je vous donne rendez-vous le 7 mai 2017, le jour de la votation.

Au plaisir de se voir bientôt!

**Les renseignements visant à assurer une information minimale aux électeurs sont fournis par les candidats selon les modalités déterminées par le Directeur général des élections du Québec et peuvent comprendre une photographie du candidat ainsi que les coordonnées qu'il rend disponible aux électeurs.*

Il incombe au candidat de s'assurer de la conformité à la loi du texte fourni, de la qualité de la langue et de l'exactitude des renseignements fournis.

Le président d'élection ne doit pas modifier le texte fourni, sauf pour en réduire la longueur en deçà de la limite déterminée. Les erreurs d'orthographe, de grammaire, ou de syntaxe ne sont pas corrigées. Le président d'élection n'a pas à vérifier l'exactitude des renseignements fournis par le candidat.